

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS
DE RESERVE DE L'ARMEE DE L'AIR

N° 6

JANVIER-FEVRIER 1952

MAIL



SIÈGE SOCIAL : **AERO - CLUB DE FRANCE**

— 6, rue Galilée - PARIS (16^e) —

— Téléphone : **KLEber 76-40** —

MAIL

Bulletin de l'Amicale des Anciens des C.F.P.N.A.

LE PRESIDENT VOUS PARLE :

Mes Chers Camarades,

L'entraînement des Réserves est entré dans une phase active.

Depuis l'an passé, de nouveaux efforts ont été accomplis en ce sens, d'autres le seront encore en 1952.

Cependant, de nombreux camarades n'ont pas rejoint nos rangs, soit par ignorance, soit pour des cas que je souhaite de « force majeure ».

Pour ceux-là, je leur demande instamment de se reporter à l'« Instruction des Réserves », insérée dans le présent bulletin, et... de rattraper le temps perdu.

En attendant, gardez le contact et soyez les ardents propagandistes d'un idéal qui ne demande qu'à s'élever, mais exige beaucoup de fidélité et d'abnégation.

Merci à tous et à bientôt...

Henry V. PERRET.

REENTRAINEMENT DES C.F.P.N.A.

L'Inspection des Réserves nous a transmis la note suivante relative au réentrainement des C.F.P.N.A. :

OBJET : Possibilités d'entraînement des ex-élèves pilotes rapatriés des U.S.A. ou du Canada sans avoir obtenu le brevet de pilote militaire.

I. — L'attention de l'Inspection des Réserves a été attirée sur la situation d'un certain nombre d'ex-élèves pilotes envoyés en 1944 et 1945 aux U.S.A. ou au Canada, rapatriés avant d'avoir terminé leur instruction du fait de l'arrêt des hostilités, ou éliminés pour

un motif ne justifiant pas une radiation systématique et qui n'ont pu, pour ces raisons, obtenir leur brevet de pilote militaire.

Afin de permettre de récupérer des éléments présentant un intérêt certain pour l'Armée de l'Air, compte tenu de leur âge et de la formation qu'ils ont reçue, l'Inspection des Réserves de l'Armée de l'Air est intervenue auprès de l'Etat-Major Général des Forces Armées Air pour que les intéressés, bien que non détenteurs d'un brevet de pilote militaire, soient autorisés à s'entraîner dans les C.E.R.O.

L'Etat-Major Général a répondu favorablement à cette demande et est prêt à donner satisfaction aux réservistes intéressés qui solliciteraient l'autorisation de reprendre leur entraînement.

II. — En conséquence, l'Inspection des Réserves de l'Armée de l'Air a l'honneur de demander aux Commandants de Région et des Airs d'A.F.N. de bien vouloir :

1° Rechercher parmi les militaires de réserve en compte dans les centres mobilisateurs les ex-élèves pilotes instruits en Amérique, non brevetés pour les raisons mentionnées au paragraphe I ci-dessus et les inviter à demander leur inscription dans un C.E.R.O. ;

2° Lui transmettre la liste des candidats, à laquelle devront être jointes toutes les pièces justificatives de l'instruction reçue pendant la durée du séjour en Amérique.

Ces documents seront transmis à l'Etat-Major Général pour décision, par les soins de l'Inspection des Réserves.

Le Général de Brigade Aérienne Charles LAUZIN,
Inspecteur des Réserves de l'Armée de l'Air.

Signé : LAUZIN.

NOUVELLES DES NOTRES

Nous avons eu la tristesse d'apprendre la mort en service aérien de notre camarade le Lieutenant Beau, du 19^{me} Détachement, tombé en Indochine, au-dessus d'Hoa-Bhin.

Notre camarade Chandelier, descendu lui aussi au même endroit, a pu s'en tirer, rejoindre nos lignes et... reprendre le combat.

RETOUR DES U.S.A.

Le 22 Février, 150 P.N. sont rentrés des U.S.A. par le paquebot « Ile-de-France ».

Ils ont été pris en charge par la 2^{me} R.A. jusqu'au Bourget, d'où ils ont rejoint leurs unités respectives. Nous leur souhaitons ici la bienvenue et nous espérons qu'ils recevront un accueil chaleureux en escadrille où ils s'affirmeront de véritables « Pilotes du Tonnerre ».

LE COURRIER DES C.F.P.N.A.

Yves MESSEILLER. — Il est bien évident que les Elèves P.N. entraînés au Canada ou en Grande-Bretagne durant la dernière guerre sont inclus « ipso-facto » dans les considérations de l'E.-M. sur leur réentraînement éventuel. Dont acte et... patience.

CAMARADES DES C.F.P.N.A. :

Votre collaboration à la rédaction de ce bulletin est demandée de façon pressante et en toute amitié.

